

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 19.12.2016  
Date d'impression : 20/12/2016

Page 1 / 8

## MÉTAL 5 Curatif

### SECTION 1

#### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

##### 1.1 Identification du produit

Nom commercial **Métal 5 Curatif**  
Code : **M5R BC2**

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif remétallisant pour huile de moteur.

##### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / Fabricant: SODITEN SA  
ZA Les Marchais  
28 480 LUIGNY

Contact pour information: Tél : (0)2 37 29 50 50  
Fax : (0)2 37 29 55 00

##### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Centre d'information toxicologique : 01 45 42 59 59  
112 (Europe)

Se référer aux numéros d'appel d'urgence de l'organisme agréé ou du centre anti-poison du pays.

### SECTION 2

#### IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon l'ordonnance CE n°1272/2008, le mélange n'est pas classé comme dangereux.

##### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le mélange ne nécessite pas d'étiquetage conformément au règlement CE n°1272/2008.

##### 2.3 Autres dangers

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Danger pour la santé :         | Non classé comme dangereux pour la santé.           |
| Dangers physiques ou chimiques | Non classé comme inflammable.                       |
| Danger pour l'environnement    | Non classé comme dangereux pour le milieu aquatique |

### SECTION 3

#### COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

##### 3.1 Composants dangereux selon l'ordonnance CE n°1272/2008

Conformément à la réglementation, il n'est pas nécessaire de mentionner tous les composants.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 19.12.2016  
Date d'impression : 20/12/2016

Page 2 / 8

## METAL 5 Curatif

### 3.2 Autres composants

| Nom  | CAS-No.    | EC-No.    | Poids %  |
|--|------------|-----------|----------|
| Huile minérale hautement raffinée <sup>1</sup> | 64742-52-5 | 265-155-0 | 40 – 60% |
| Cuivre   | -          | 231-159-6 | 12 – 20% |
| Additifs                                       | -          | -         | -        |

<sup>1</sup> Le mélange contient des huiles minérales hautement raffinée contenant moins de 3% m/m de DMSO, conformément à la norme IP346.

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1 Conseils généraux

Montrer cette fiche de sécurité au(x) médecin(s).

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente, ni nourriture, ni boisson.

### 4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

#### 4.2.1 Inhalation

Se déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent (toux ou difficultés respiratoires), appeler un médecin.

#### 4.2.2 Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon, et enlever les chaussures et vêtements souillés. Si des symptômes se manifestent, consulter un médecin.

#### 4.2.3 Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux sous l'eau en tenant les paupières ouvertes. S'il y a lieu, enlever les lentilles de contact après le premier rinçage, puis continuer de rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### 4.2.4 Ingestion

Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, maintenir la tête en-dessous des hanches pour prévenir l'aspiration.

Appeler un médecin immédiatement.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

|                  |   |
|------------------|---|
| Symptômes        | Les signes et symptômes de l'acné / la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de points rouges aux endroits exposés. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée. |
| Nature du danger | Pas de donnée disponible  |
| Traitement       | Traiter selon les symptômes   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1

Date de la révision : 19.12.2016

Date d'impression : 20/12/2016

Page 3 / 8

## METAL 5 Curatif

### SECTION 5

#### MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### 5.1 Moyens d'extinction

- **Agent recommandé** : mousse, eau pulvérisée ou en brouillard, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone
- **Agent contre-indiqué** : eau en jet

##### 5.2 Risques particuliers

Produits de décomposition : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres composés organiques et inorganiques non identifiés, fumée.

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Vêtements de protection contre le feu, appareil respiratoire autonome.

##### 5.4 Autres indications

Aucune information disponible.

### SECTION 6

#### MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### 6.1 Protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévenir tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés.

##### 6.2 Protection pour l'environnement

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

Ne pas contaminer les nappes phréatiques avec les substances chimiques (égouts, rivières, étendues d'eau ...) ainsi que le sol.

Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement.

##### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte (argile, sable...) et évacuer selon la législation en vigueur. Nettoyer la zone contaminée. Epandage glissant.

##### 6.4 Autres indications

Éliminer immédiatement le produit renversé.

### SECTION 7

#### MANIPULATION ET STOCKAGE

##### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un lieu bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Se protéger des charges électrostatiques qui peuvent se former lors de la manipulation (mise à terre...). De grandes quantités (> 100 l) doivent être manipulées dans des locaux prévus à cet effet (bacs de rétention...). Suivre les instructions fournies par le fabricant.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 19.12.2016  
Date d'impression : 20/12/2016

Page 4 / 8

## METAL 5 Curatif

Eviter un contact prolongé ou répété avec la peau ou les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions de stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans des récipients étanches, à l'écart de toute source d'ignition, dans un endroit frais, correctement ventilé et au sec.

De grandes quantités (> 100 l) doivent être stockées dans des locaux prévus à cet effet (bacs de rétention...).

Températures de stockage : 0 – 50°C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui auquel le produit est destiné.

## SECTION 8

### CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Mesures techniques :

Non disponible

Valeur limite au poste de travail :

Non disponible

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Privilégier les mesures d'ordre technique et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle. Les mesures appropriées comprennent : ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

#### 8.3 Equipement de protection individuelle

Porter des vêtements de protection pour produits chimiques. Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

- Protection respiratoire: Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des mains: Gants résistants aux solvants répondant à la norme européenne EN374 (nitrile, néoprène, PVC)
- Protection des yeux: Lunettes de sécurité L'équipement de protection oculaire doit respecter les exigences EN166
- Protection de la peau: Vêtements de travail appropriés (coton...)

#### 8.4 Contrôles de l'exposition de l'environnement

Eviter de polluer les canalisations et les nappes phréatiques avec les substances chimiques.

## SECTION 9

### PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Information générale

Aspect :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 19.12.2016  
Date d'impression : 20/12/2016

Page 5 / 8

## METAL 5 Curatif

| Forme            | Couleur | Odeur                     |
|------------------|---------|---------------------------|
| Liquide visqueux | Noir    | Légère odeur hydrocarbure |

### 9.2 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                               |   |                              |
|-------------------------------|---|------------------------------|
| pH                            | : | pas d'information disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : | pas d'information disponible |
| Point d'éclair                | : | 175 °C                       |
| Inflammabilité                | : | pas d'information disponible |
| Danger d'explosion            | : | pas d'information disponible |
| Propriétés comburantes        | : | pas d'information disponible |
| Pression de vapeur            | : | pas d'information disponible |
| Densité                       | : | 1.075 g/ml (20 °C)           |
| Solubilité                    | : | insoluble dans l'eau         |
| Coefficient de partage        | : | pas d'information disponible |

### 9.3 Autres informations

Aucune

## SECTION 10

### STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions ambiantes standard.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants forts

#### 10.4. Conditions à éviter

Température > 50°C

Eviter la lumière solaire directe

#### 10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : oxydants puissants (chlorates, nitrates, peroxydes...), acides minéraux, laiton, cuivre et ses alliages

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

La décomposition thermique ou la combustion peut dégager de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits issus d'une combustion incomplète.

## SECTION 11

### INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'information fournie est basée sur les données des composants.

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1

Date de la révision : 19.12.2016

Date d'impression : 20/12/2016

Page 6 / 8

### METAL 5 Curatif

Faible toxicité : voie orale : LD50 > 5'000 mg/kg, rat  
Voie cutanée: LD50 > 5'000 mg/kg, lapin  
Inhalation : LD50 > 5 mg/l, rat

#### **Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Possibilité d'irritation légère. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que l'acné / la folliculite.

#### **Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Possibilité d'irritation légère

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation du système respiratoire.  
Estimé non sensibilisant pour la peau.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Considéré comme ne représentant pas de risque mutagène.

#### **Cancérogénicité**

Les types d'huiles minérales contenues dans le produit se sont avérés non cancérogènes dans des études par induction de la peau sur l'animal. Les huiles minérales très raffinées ne sont pas classées comme étant cancérogènes par l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer (AIRC).

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non considéré comme un danger

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Non considéré comme un danger

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Non considéré comme un danger

#### **Danger par aspiration**

N'est pas considéré comme un danger en cas d'aspiration.

#### **Effets potentiels sur la santé**

|                       |                              |
|-----------------------|------------------------------|
| Inhalation            | Pas d'information disponible |
| Ingestion             | Pas d'information disponible |
| Contact avec la peau  | Pas d'information disponible |
| Contact avec les yeux | Pas d'information disponible |

#### **11.2 Informations supplémentaires**

Pas d'information disponible

## SECTION 12

### INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### **12.1 Ecotoxicité**

Pas d'information disponible pour le mélange.

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Estimé non facilement biodégradable.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 19.12.2016  
Date d'impression : 20/12/2016

Page 7 / 8

## METAL 5 Curatif

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable. Toutefois certains composants du mélange peuvent persister dans l'environnement.

### 12.4 Mobilité

Flotte sur l'eau. S'il pénètre dans le sol, il sera absorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile.

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Mélange non considéré comme PBT ou VPvB.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible

## SECTION 13

### CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Déchet spécial : Elimination du produit non-utilisé, des emballages vides non nettoyés et des résidus uniquement par une entreprise spécialisée. Pas de mélange avec d'autres déchets.

#### 13.2 Informations complémentaires

Code UE de destruction des déchets (EWC) 13 08 99 huiles usagées non spécifiées ailleurs. La classification des déchets incombe toujours à l'utilisateur final.

## SECTION 14

### INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (selon les fiches de données de sécurité des substances de base du mélange).

#### 14.1 Numéro ONU

No ONU -

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

-

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR/RID

|                               |   |                          |   |           |
|-------------------------------|---|--------------------------|---|-----------|
| Désignation pour l'expédition | - |                          |   |           |
| Classe                        | - | Groupe d'emballage       | - | Etiquette |
| Code de classification        | - | Identification du danger | - |           |

##### IMDG

|                               |   |                          |   |           |
|-------------------------------|---|--------------------------|---|-----------|
| Désignation pour l'expédition | - |                          |   |           |
| Classe                        | - | Groupe d'emballage       | - | Etiquette |
| Code de classification        | - | Identification du danger | - |           |

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)  
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.1  
Date de la révision : 19.12.2016  
Date d'impression : 20/12/2016

Page 8 / 8

### METAL 5 Curatif

#### IATA-DGR

|                               |   |                          |   |           |   |
|-------------------------------|---|--------------------------|---|-----------|---|
| Désignation pour l'expédition | - |                          |   |           |   |
| Classe                        | - | Groupe d'emballage       | - | Etiquette | - |
| Code de classification        | - | Identification du danger | - |           |   |

#### 14.4 Danger pour l'environnement

Pas d'indication disponible

#### 14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Pas d'indication disponible  
Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas d'indication disponible  
Autres données : -

#### 14.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

### SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases H :

-

Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### Avertissement aux utilisateurs

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit indiqué et à la date indiquée. Elles sont données de bonne foi. Elles ne peuvent être considérées comme une liste exhaustive et ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations et la responsabilité qui lui incombent. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.